

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le mardi 13 octobre 2026 à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES**
- 4. RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL**
 - 4.1 rapport du maire**
 - 4.2 état des revenus et dépenses**
- 5. QUESTIONS DU PUBLIC**
 - question d'ordre général;
 - durée maximale: 20 minutes;
 - chaque intervenant doit s'identifier;
 - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 6. RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS**
- 7. ACCEPTATION DES COMPTES**
 - 7.1 comptes du mois;
- 8. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS**
 - 8.1 ouverture de soumission - Déneigement de la Côte Carter et la borne de recharge du stationnement rue Harbour 2026-2029
- 9. SERVICES MUNICIPAUX**
 - 9.1 Protection contre les incendies**
 - 9.1.1 ouverture de soumissions - Fourniture et livraison d'uniformes de pompier pour le service de protection contre les incendies de la Ville de Gaspé

9.2 Urbanisme, aménagement et environnement

- 9.2.1 projet de résolution - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) - PPCMOI 1444-21-007 - Lot 3 619 302, cadastre du Québec - 147, boulevard Renard Ouest

9.3 Loisirs et culture

- 9.3.1 participation aux rencontres internationales de la photographie en Gaspésie

9.4 Travaux publics

- 9.4.1 octroi d'un mandat pour l'achat de rayonnage pour l'entreposage du matériel de menuiserie

9.5 Services administratifs

- 9.5.1 octroi d'un mandat - Services professionnels en évaluation de bâtiments et de contenu aux fins d'assurances
- 9.5.2 aide financière aux organismes

9.6 Services juridiques et greffe

- 9.6.1 avis d'intention - Ordonnance rendue en vertu du règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens
- 9.6.2 demande de dérogation mineure - 39, montée de Sandy Beach
- 9.6.3 adoption d'un projet d'amendement au règlement 1171-12 et date de l'assemblée de consultation (premier projet 1171-12-04)
- 9.6.4 dépôt certificat - Tenue de registre règlement 1580-26
- 9.6.5 dépôt certificat - Tenue de registre règlement 1581-26

9.6.6 adoption d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 et date de l'assemblée de consultation (premier projet 1156-11-72)

9.6.7 calendrier des séances ordinaires – Ville de Gaspé - 2027

9.7 Direction générale

9.7.1 fixation de la période d'amortissement (terme de remboursement) des résolutions 24-03-030 (24-06-043), 24-04-006 (24-06-044), 25-02-008, 25-03-006, 25-03-039, 25-04-006, 25-06-041, 25-07-010, 25-09-004, 26-02-027 et 26-06-046 – Règlement d'emprunt n° 1532-24

9.7.2 aide financière exceptionnelle – Regroupement des Femmes de la Côte-de-Gaspé - Spectacle F

9.7.3 liste des priorités - Programme RénoRégion 2026

9.7.4 aide financière exceptionnelle - Centre communautaire Griffon

9.8 Ressources humaines

9.8.1 embauche au poste cadre de chef aux opérations secteur nord

9.8.2 progression salariale du personnel-cadre

9.9 Ingénierie

9.9.1 avenant 2 - Plans et devis - Réfection d'une partie du boulevard de Grande-Grève

9.9.2 renouvellement de la licence annuelle - Logiciel en gestion des actifs

9.9.3 avenant 3 - Construction de la nouvelle station de pompage SP-24

9.9.4 demande de prix - Plan et devis - Réaménagement d'un passage pour écoliers

10. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

11. AVIS DE MOTION

11.1 modifiant le règlement 1282-15 relatif au lieu d'élimination de neige et établissant une tarification pour les utilisateurs du site de Gaspé en remplaçant l'annexe D

11.2 modifiant le règlement 1249-14 relatif au lieu d'élimination de neige et établissant une tarification pour les utilisateurs du site de Rivière-au-Renard en remplaçant l'annexe B

12. RAPPORT DES COMITÉS

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

15. FERMETURE DE LA SÉANCE



Élodie Mercier,
Greffière adjointe